

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU 20 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars à quatorze heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rusmaeni SANMOHAMAT, Vice-Présidente.

Date de la convocation : Jeudi 13 mars 2025

Etaient présents :

Mme Rusmaeni SANMOHAMAT	Administratrice élue	Mme Dominique BAYOL	Administrateur nommée
Mme Marguerite FILIMOHAAU	Administratrice élue	Mme Patricia KOPILA	Administratrice nommée
Mme Nina Julie	Administratrice élue	M. Jean-Philippe LEROUX	Administrateur nommé
		M. Alain RAVUT	Administrateur nommé

Etaient absents :

<u>M.</u> Eddie LECOURIEUX		Mme Claude BERCIER	Administratrice nommée
Mme Sabrina WEDE	Administratrice élue	M. Jean-Yves LEMENANT	Administrateur nommé
M. Raphael TOFILI	Administrateur élu	Mme Aïcha TURI	Administratrice nommée
M. Jean-Irénée BOANO	Administrateur élu		
M. Pétélo SAO	Administrateur élu		

**formant la majorité des membres en exercice.**



\*\*\*\*

Administrateurs en exercice :	15
Administrateurs présents :	7
Nombre de votants :	0

Le quorum n'étant pas atteint, le conseil d'administration est à nouveau convoqué le lundi 24 mars 2025.

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 24 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à quatorze heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rusmaeni SANMOHAMAT, Vice-Présidente.

Date de la convocation : Jeudi 20 mars 2025

Etaient présents :

Mme Rusmaeni SANMOHAMAT	Administratrice élue	M. Alain RAVUT	Administrateur nommé
Mme Sabrina WEDE	Administratrice élue	Mme Dominique BAYOL	Administrateur nommé

Etaient absents :

M. Eddie LECOURIEUX

Mme Marguerite FILIMOHAAU	Administratrice élue	Mme Claude BERCIER	Administrateur nommée
Mme Nina Julie	Administratrice élue	Mme Patricia KOPILA	Administratrice nommée
M. Raphael TOFIL	Administrateur élu	M. Jean-Yves LEMENANT	Administrateur nommé
M. Jean-Irénée BOANO	Administrateur élu	Mme Aïcha TURI	Administratrice nommée
M. Pétélo SAO	Administrateur élu	M. Jean-Philippe LEROUX	Administrateur nommé

**formant la majorité des membres en exercice.**

\*\*\*\*

Administrateurs en exercice :	15
Administrateurs présents :	4
Nombre de votants :	4



Le quorum n'ayant pas été atteint lors du conseil d'administration du 12 juin 2024, une nouvelle convocation a été adressés aux administrateurs. Comme stipulé à l'article R123-17 du code de l'action sociale et des familles, le conseil peut alors délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Mme Dominique BEGAUD, directrice du CCAS est désigné secrétaire de séance

N° d'ordre : 1

**DELIBERATION N° 5 /CCAS/25**  
**Approuvant le vote du compte de gestion**  
**du budget de l'exercice 2024**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Mont-Dore, réuni en séance le 24 MAR. 2025,

- Vu la délibération N° 19/14/IV adoptée par le Conseil Municipal du Mont-Dore en sa séance du 23 avril 2014 modifiant la délibération N° 78/91/XII, portant création d'un Centre Communal d'Action Sociale de la commune du Mont-Dore ;
- Vu la délibération N°06/CCAS/24 du 21 mars 2024 approuvant le budget primitif de l'exercice 2024 ;
- Vu la délibération N°05/CCAS/24 du 21 mars 2024, portant affectation anticipée du résultat de l'exercice 2024 ;
- Vu la délibération N°11/CCAS/24 du 12 juin 2024, portant affectation du résultat de l'exercice 2024 ;
- Vu la délibération N°16/CCAS/2024 du 12 juin 2024, portant décision modificative n°1 du budget de l'exercice 2024 ;
- Vu la délibération N°17/CCAS/2024 du 17 septembre 2024, portant décision modificative n°2 du budget de l'exercice 2024 ;
- Vu la délibération N°21/CCAS/2024 du 05 décembre 2024, portant décision modificative n°3 du budget de l'exercice 2024 ;

Sur proposition du Président et après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1** : Le compte de gestion de l'exercice 2024 est arrêté comme ci-dessous :



**Section de fonctionnement - RECETTES**

Prévision Budgétaires totales (a)	150 898 166
Titres de recettes émis (b)	136 378 899
Réductions de titres (c)	3 254 398
<b>Recettes nettes (d=b-c)</b>	<b>133 124 501</b>

**Section de fonctionnement - DEPENSES**

Autorisations budgétaires totales (e)	150 898 166
Mandats émis (f)	122 682 656
Annulations de mandats (g)	7 610 816
<b>Dépenses nettes (h=f-g)</b>	<b>115 071 840</b>
Résultat de fonctionnement avant report (i=d-h)	18 052 661
Résultat de fonctionnement de clôture 2023-Excédent (j)	18 130 825
Part affectée à l'investissement 2023(k)	-
<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024- Excédent (i+j-k)</b>	<b>36 183 486</b>

### Section d'investissement - RECETTES

Prévision Budgétaires totales (a)	4 687 342
Titres de recettes émis (b)	2 208 633
Réductions de titres (c)	-
<b>Recettes nettes (d=b-c)</b>	<b>2 208 633</b>

### Section d'investissement - DEPENSES

Autorisations budgétaires totales (e)	4 687 342
Mandats émis (f)	974 815
Annulations de mandats (g)	-
<b>Dépenses nettes (h=f-g)</b>	<b>974 815</b>
Résultat d'investissement avant report (i=d-h)	1 233 818
Résultat d'investissement reporté 2023 - Excédent(j)	2 477 342
<b>Résultat d'investissement de l'exercice 2024 - Excédent (i+j)</b>	<b>3 711 160</b>

### Résultat de clôture de l'exercice

Résultat de fonctionnement de l'exercice 2024	36 183 486
Résultat d'investissement de l'exercice 2024	3 711 160
<b>Résultat de clôture cumulé</b>	<b>39 894 646</b>

**Article 2 :** Le compte de gestion du Trésorier de la province Sud est arrêté en conformité avec le compte administratif pour l'exercice 2024.

**Article 3 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 4 :** Le Président du Centre Communal d'Action Sociale de la ville du Mont Dore est chargé de l'exécution transmise à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la Province Sud et publiée sous format électronique.

**DELIBERE EN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 24 MAR, 2025**

Le secrétaire de séance  
La directrice du CCAS

  
Dominique BEGAUD

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations  
Pour le Président absent,  
la Vice-présidente

  
Rusmaeni SANMOHAMAT

Haut-Commissariat de la République  
en Nouvelle-Calédonie

03 AVR. 2025

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

**Ampliations :**  
Subdivision Administrative Sud  
Trésorerie de la province Sud  
CCAS (registre et publication)

Le Président certifie que le présent acte  
ayant été transmis le 03/04/2025  
Au Commissaire Délégué  
Et notifié le 07/04/2025  
Et/ou publié le 07/04/2025  
Est exécutoire de plein droit

Pour Ampliation  
La directrice/ directrice adjointe  
Prénom et nom  
Dominique BEGAUD

